

RAPPORT N° 402 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 27 AOÛT 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 19 au 26 août 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au moins huit (8) personnes ont été assassinées au cours de cette période dans différentes localités du pays.

1. Atteintes au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans la commune de Bugendana de la province de Gitega (centre du Burundi), deux corps sans vie ont été retrouvés respectivement sur les collines de Mutoyi et de Runyeri. Le premier corps est celui de Sylvain Niyonzima, âgé de 36 ans, qui a été retrouvé mardi dernier 15 août 2023, suspendu sur une corde à l'intérieur de son domicile. Le mobile et les circonstances de sa mort demeurent flous bien que l'administration locale ait avancé le suicide de la victime.

La deuxième découverte macabre a été faite dans un champ de manioc et de bananiers où le corps de Longin Ntibanyiha, âgé de 55 ans, a été retrouvé, gisant dans une mare de sang. Selon des sources locales, la victime est tombée dans un groupe des Imbonerakure en patrouille nocturne qui l'ont tué à coups de machettes et de gourdins après l'avoir suspectée d'être un voleur. Le corps de la victime a été hâtivement inhumé le même jour sur l'ordre du chef de colline de Runyeri, Roger Ngendakumana, sans attendre l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs du meurtre et les traduire devant la justice.

- Dans l'après-midi de dimanche 20 août 2023 vers 17 heures, des bergers de vaches ont découvert trois corps sans vie dont celui d'une femme sur la sous-colline de Rugomero de la colline de Rukana II, en commune de Rugombo de la province de Cibitoke (nord-ouest du Burundi).

Selon des témoins de la découverte lugubre, tous les trois corps, encore frais, avaient été décapités à l'aide des machettes. L'administrateur communal de Rugombo, Gilbert Manirakiza, a donné l'ordre aux Imbonerakure d'enterrer immédiatement les corps sur le lieu de leur découverte, sans toutefois daigner attendre une enquête qui aurait été la priorité dans de circonstances pareilles.

Des sources sécuritaires locales ont estimé que les victimes provenaient de la République démocratique du Congo (RDC) et qu'elles se sont vainement défendues contre leurs agresseurs identifiables parmi des Imbonerakure faisant des patrouilles nocturnes sur la rivière Rusizi séparant le Burundi de la RDC. Des Imbonerakure tendent en effet des embuscades aux personnes qui entrent au Burundi via la rivière Rusizi en provenance de la République démocratique du Congo pour les assassiner après leur avoir dépouillé de leurs biens.

SOS-Torture Burundi déplore l'impunité des crimes commis par des Imbonerakure, membres de la ligue des Jeunes affiliée au parti au pouvoir, le CNDD-FDD (Conseil National pour la Défense de la démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie). Elle demande l'ouverture des enquêtes crédibles pour identifier les auteurs et les punir conformément à la loi.

- Au crépuscule de dimanche 20 août 2023, un homme connu sous le nom de Herménégilde Manariyo, âge de 46 ans, a été tué par un policier du nom de Jean Ndayiragije sur la sous-colline de Cimbogo de la colline de Gatete, zone de Gatere, en commune de Busoni de la province de Kirundo (nord du Burundi).

Selon des témoins, le policier Jean Ndayiragije a voulu arrêter quatre ressortissants rwandais qui étaient entrés illégalement sur le territoire burundais, mais il s'est heurté à la résistance de la population locale au moment où il venait de menotter ces Rwandais. Dans une altercation qui s'en est suivie, Jean Ndayiragije a tiré dans la foule et une balle a atteint Herménégilde Manariyo qui a

succombé immédiatement, tandis que les quatre Rwandais en ont profité pour retourner dans leur pays avec des menottes aux bras.

Les mêmes sources ont précisé que l'auteur du meurtre a été arrêté et conduit au cachot de la commune de Busoni, avant d'être transféré le lendemain matin au cachot de la police judiciaire de Kirundo où il a été placé en garde à vue en attendant d'être jugé dans une procédure de flagrance.

- Dans la nuit de mardi 22 août 2023, un jeune homme connu sous le nom d'Eric Niyonkuru, âgé de 23 ans, a succombé à des coups et blessures qui lui ont été infligés par des veilleurs de la ferme de l'ancien ministre burundais Déo Guide Rurema située sur la colline de Myugariro, en commune Muruta de la province de Kayanza (nord du Burundi).

Selon des sources locales, ces veilleurs ont aperçu Eric Niyonkuru près de la ferme et l'ont violemment battu à mort sur l'ordre du responsable de la ferme, Gérard Niyonzima, après l'avoir soupçonné d'être un voleur. A la fin, ces tortionnaires ont tenté d'évacuer Eric Niyonkuru vers l'hôpital de Kayanza, mais il est décédé en cours de route. Cependant, à leur arrivée à l'hôpital, ils ont laissé le corps dans le véhicule et pris le large.

- Dans la nuit de jeudi 24 août 2023 vers 20 heures, un jeune homme connu sous le nom de Victor Niyomwungere, âgé de 18 ans, a succombé aux coups et blessures qui lui ont été infligés par un policier dénommé Olivier Nkurunziza alias Cuma sur la colline de Musimbwe de la commune de Gisozi, en province de Mwaro (centre du Burundi), en complicité avec un Imbonerakure de cette même colline, Désiré Nsabiyumva.

Selon des témoins, Olivier Nkurunziza et Désiré Nsabiyumva ont trouvé Victor Niyomwungere assis sur sa moto-taxi au parking de Kurubaho et lui ont exigé de payer une somme de dix mille francs burundais (10 000 Fbu) en guise de pot-de-

vin destiné au commissaire communal de police à Gisozi. Comme ce jeune motard avait refusé de leur donner cette somme d'argent, les deux hommes se sont rués sur lui, l'ont jeté par terre et l'ont violemment frappé jusqu'à perdre connaissance. Les habitants de la localité ont tenté d'intervenir en vain puisque le policier Olivier Nkurunziza a aussitôt ouvert le feu pour disperser la foule. La victime a été évacuée à l'hôpital Clinic Ubuntu de Tora en commune de Mugamba de la province de Bururi.

Les mêmes sources ont précisé que les deux auteurs du crime, Olivier Nkurunziza et Désiré Nsabiyumva, demeurent libres malgré la gravité du crime commis en présence du public.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête judiciaire pour arrêter les auteurs et les punir conformément à la loi.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.